

VISIO - Agents en CDI de droit public

TOO072CDIT

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Maîtriser les conditions de recrutement et de gestion des agents en CDI

Public Visé

Direction des ressources humaines • Service recrutement

Pré Requis

Connaitre les règles de recrutement et de gestion des agents publics, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les conditions de recrutement et de gestion des agents en CDI

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Conditions de renouvellement des CDD en CDI

- Emplois concernés
- Durée de services publics effectifs
- Délai de prévenance
- Entretien préalable...

• Mobilité

- Portabilité du CDI
- Mise à disposition

• Congés spécifiques aux agents en CDI

• Rémunération et évaluation professionnelle

• Rupture de contrat

- Causes légales de licenciement des agents en CDI

• Autres cas de recrutement en CDI

- Emplois fonctionnels à recrutement direct (art. 47 de la loi du 26 janvier 1984)
- Collaborateurs de groupes d'élus (art. 110-1 de la loi du 26 janvier 1984)
- Reprise de personnels de droit privé (art. L. 1224-3 du Code du travail)
- Assistants maternels et familiaux (art. L. 422-6 du Code de l'action sociale et des familles)

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	660.00
Inter Adhérent (Par personne) :	620.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org